



Quelles différences entre les ESAT et les EA ?

En 2021, Il y avait environ 2 250 ESAT et EA en France.

ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail.

EA : Entreprise Adaptée.

Des travailleurs handicapés travaillent dans les ESAT et les EA.

Les ESAT et les EA font de l'insertion professionnelle.

Ces établissements sont différents.

Le réseau GESAT vous propose de découvrir les principales différences.

Qu'est-ce qu'un ESAT ?

La « loi Handicap » de 2005 a changé le nom des CAT.

CAT : Centre d'Aide par le Travail.

Depuis la « loi Handicap », les CAT s'appellent des ESAT.

Les ESAT sont des établissements médico-sociaux.

Les personnes handicapées dans les ESAT
sont des personnes qui ne peuvent pas travailler dans :

- une entreprise ordinaire
- une Entreprise Adaptée.

Les ESAT proposent un travail en milieu protégé.

Les ESAT proposent aux personnes un travail adapté à leur handicap.

Les ESAT proposent des formations professionnelles.

Cela permet d'apprendre un métier.

Les ESAT proposent des accompagnements personnalisés.

Chaque travailleur choisit son projet professionnel.

Qu'est-ce qu'une EA ?

EA : Entreprise Adaptée.

Les EA ont été créées en 2005.

Ces entreprises doivent avoir plus de la moitié de travailleurs handicapés.

Elles sont gérées par le Code du travail.

Le Code du travail, ce sont les règles du travail en milieu ordinaire.

Une EA est une entreprise du milieu ordinaire.

Une EA doit gagner de l'argent comme les autres entreprises.

Elle doit aussi :

- s'adapter aux besoins des travailleurs handicapés,
- proposer un lieu de travail adapté.

5 différences entre les ESAT et les EA

Les ESAT et les EA sont des structures du STPA.

STPA : Secteur du Travail Protégé et Adapté.

Les ESAT et les EA :

- aident à l'insertion sociale,
- aident à l'insertion professionnelle.

Voici les 5 différences principales :

1 Le cadre juridique

Un ESAT n'est pas une entreprise.

C'est un établissement médico-social.

Un ESAT est géré par :

- le ministère des Affaires Sociales,
- le Code de l'action sociale et des familles...

L'État participe au budget de L'ESAT.

Une EA est une entreprise ordinaire.

Une EA dépend du ministère du travail comme les autres entreprises.

Une EA ne doit pas perdre de l'argent.

Elle peut avoir des aides de l'État.

2 Le nombre de travailleurs handicapés

Il y a moins de travailleurs handicapés dans les EA.

Un ESAT n'emploie que des travailleurs handicapés.

Une EA doit employer au moins la moitié de travailleurs handicapés.

3 Le statut des travailleurs handicapés

Dans une EA, le travailleur handicapé est salarié.

Il a les droits et les obligations d'un travailleur ordinaire.

Dans un ESAT, le travailleur handicapé est usager de l'établissement.

Dans un ESAT le travailleur reçoit un accompagnement.

Le travailleur n'est pas salarié.

Le travailleur en ESAT ne peut pas être licencié.

4 La paye

La paye des travailleurs handicapés change aussi.

Dans un ESAT, le travailleur gagne entre 5 euros et 10 euros de l'heure.

Dans une EA, la paye doit être au moins égale au SMIC horaire.

SMIC : Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance.

C'est le salaire le plus bas qu'une entreprise peut verser à ses salariés.

5 Les critères d'intégration

Pour travailler en ESAT, la personne handicapée doit faire une demande à la MDPH du lieu où elle habite.

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées.

La CDAPH doit donner son accord.

CDAPH : Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées.

Dans une EA, la personne handicapée doit avoir la RQTH.

RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé.

La personne ne doit pas avoir travaillé depuis 2 ans.

La personne peut poser sa candidature :

- directement à l'EA,
- à Pôle emploi,
- à Cap emploi,
- dans une mission locale.

ESAT et EA : quelles relations avec leurs clients ?

Les ESAT et EA proposent leurs services aux :

- entreprises,
- collectivités,
- organismes publics.

Le travail fait par les ESAT et les EA peut être de la sous-traitance.

La sous-traitance c'est faire du travail pour une autre entreprise.

Le travail peut être une mise à disposition de travailleurs vers le milieu ordinaire.

Il existe plus de 1 000 métiers dans le secteur protégé et adapté.

Les entreprises privées et publiques font plus appel aux ESAT et aux EA.

Les ESAT et les EA s'adaptent.

Cela crée de nouvelles activités dans leurs établissements.

Ces changements permettent aux ESAT et aux EA de :

- faire leurs missions médico-sociales,
- gagner de l'argent par leur travail.

Document réalisé à l'initiative du Réseau GESAT



Ce document a été écrit en FALC (Facile A Lire et à Comprendre).



Il a été écrit par l'atelier FALC de l'ESAT Ôsésia d'Antonne.

L'atelier FALC a reçu la marque Qualité de l'Unapei

